

**DIRECTION TECHNIQUE** 

N/Réf.: ANRT/DTEC/DAA/SAG/APP/2024/7917

Rabat, le 26/06/2024

## AU DIRECTEUR GENERAL SOCIÉTÉ VALORITECH

**Objet**: Autorisation d'importation temporaire.

**Réf.** : V/Demande N° 20240000000016963 reçue le 25/06/2024.

Faisant suite à votre correspondance citée en référence, et conformément à la réglementation en vigueur, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) vous autorise à importer du 26/06/2024 au 25/09/2024, le matériel désigné ci-après, pour les besoins exclusifs de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P).

Désignation	Marque	Type et/ou Modèle	Quantité
Amplificateur à faible bruit bias-tee RX	NUAND	BT-200	02
Limiteur coaxial 100 à 2500 MHz	MINICIRCUITS	ZFLM-252-1WL-S+	03
Module amplificateur large bande à très faible bruit (LNA)	NOOELEC	LaNa	02
Parafoudre Nf/Nm 400W	DIAMOND	SP-3000P	04

Nous portons à votre connaissance que :

- Le matériel objet de cette autorisation ne peut, en aucun cas, être exploité ni commercialisé ni cédé à titre gratuit ou onéreux qu'après accord préalable de l'ANRT fixant les conditions d'utilisation de ce matériel.
- Si la durée de validité de cette admission temporaire est expirée, et dans le cas où elle ne serait pas renouvelée ou le matériel n'est pas agréé, vous serez dans l'obligation de faire sortir le matériel du territoire marocain.
- En cas de changement à la réglementation en vigueur, rendant nécessaire d'apporter des modifications au présent matériel ou à la procédure applicable pour son usage ou son agrément, vous serez tenues de vous y conformer sans que cela ne donne droit à aucun dédommagement.
- La présente autorisation ne remplace pas les accords, autorisations et agréments correspondants qui doivent être sollicités et obtenus auprès des autorités concernées conformément à la réglementation en vigueur.

Nous vous prions d'agréer l'assurance de notre considération distinguée.



Abdetlish TALEB

Chef du Service Agréments

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad

B.P.: 2939, Rabat 10.100

Téléphone: +212 (0) 5 37 71 84 00 Télécopie: +212 (0) 5 37 20 38 62

www.anrt.ma

